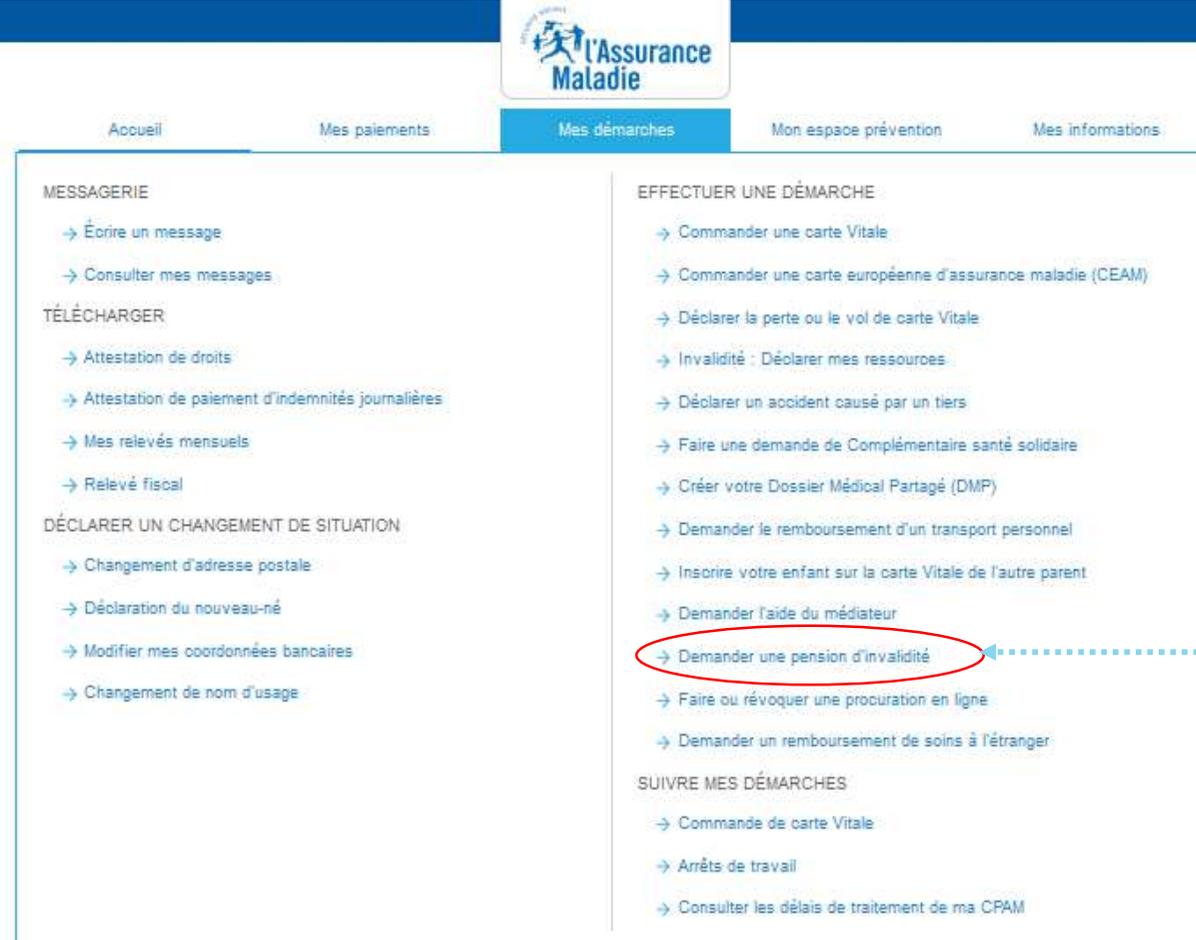


Etape préalable

ETAPE (0) : L'assuré se connecte à son compte Ameli et se rend sur la page d'accueil

Compte ameli



The screenshot shows the 'Mes démarches' page of the Ameli website. The page is divided into several sections:

- MESSAGERIE**
 - Écrire un message
 - Consulter mes messages
- TÉLÉCHARGER**
 - Attestation de droits
 - Attestation de paiement d'indemnités journalières
 - Mes relevés mensuels
 - Relevé fiscal
- DÉCLARER UN CHANGEMENT DE SITUATION**
 - Changement d'adresse postale
 - Déclaration du nouveau-né
 - Modifier mes coordonnées bancaires
 - Changement de nom d'usage
- EFFECTUER UNE DÉMARCHE**
 - Commander une carte Vitale
 - Commander une carte européenne d'assurance maladie (CEAM)
 - Déclarer la perte ou le vol de carte Vitale
 - Invalidité : Déclarer mes ressources
 - Déclarer un accident causé par un tiers
 - Faire une demande de Complémentaire santé solidaire
 - Créer votre Dossier Médical Partagé (DMP)
 - Demander le remboursement d'un transport personnel
 - Inscrire votre enfant sur la carte Vitale de l'autre parent
 - Demander l'aide du médiateur
 - Demander une pension d'invalidité
 - Faire ou révoquer une procuration en ligne
 - Demander un remboursement de soins à l'étranger
- SUIVRE MES DÉMARCHES**
 - Commande de carte Vitale
 - Arrêts de travail
 - Consulter les délais de traitement de ma CPAM

Rubrique **Mes démarches** →
Demander une **pension d'invalidité**

Informations générales

ETAPE (1) : Informations sur les **droits en invalidité**, les **conditions** d'obtention de la pension et les **étapes** de la démarche

A noter : l'assuré peut réaliser la démarche qu'il ait **vu ou non le médecin conseil**. Selon le cas de figure, les différentes étapes à suivre sont précisées.

Accueil Mes paiements **MALADIE** Mes démarches Mon espace prévention Mes informations

Demander une pension d'invalidité

J'ai été victime d'un accident ou je suis atteint d'une maladie d'origine non professionnelle et je ne peux plus exercer mon métier comme avant ? J'ai peut-être droit à une pension d'invalidité.

Ma Caisse d'Assurance Maladie m'accompagne dans cette étape de ma vie.

Quels sont mes droits en invalidité ? ⓘ

Quelles sont les conditions pour bénéficier de cette pension ? ⓘ

Quelles sont mes étapes jusqu'à la mise en place de ma pension ? ⓘ

Salarié avec plus d'un employeur ? [Je contacte ma caisse pour effectuer ma demande.](#)

Pour cette démarche, vous aurez besoin de votre dernier avis d'imposition.

[Je démarre ma demande](#)



Quels sont mes droits en invalidité ?

Tout d'abord, mon statut est confidentiel et réglementé par le secret médical. Mon employeur ou toute personne n'est pas tenu informé de votre situation d'invalidité.

Cependant vous pouvez informer votre employeur de votre passage en invalidité (vous n'êtes pas obligé de le faire, car cela peut être utile en cas, par exemple, d'adaptation de votre poste de travail).

L'invalidité ouvre droit à...

L'invalidité peut ouvrir droit à...

Quelles sont les conditions pour bénéficier de cette pension ?

- Si vous êtes en arrêt de travail, la demande d'invalidité est à l'initiative du médecin conseil.
- Si vous n'êtes pas en arrêt de travail, la demande d'invalidité peut être faite à votre initiative.

Dans les 2 cas, vous serez convoqué par le médecin conseil pour apprécier si votre situation relève de l'invalidité.

Les conditions pour en bénéficier :

- Ne pas avoir atteint l'âge de départ à la retraite.
- Avoir une capacité de travail ou de revenus réduite d'au moins 2 tiers.
- Etre assuré social depuis au moins 12 mois.
- Avoir cotisé sur la base d'une rémunération au moins égale à 2 030 fois le Smic horaire au cours des 12 mois civils précédant l'interruption de travail OU avoir travaillé au moins 600 heures au cours des 12 mois précédant l'interruption de travail ou la constatation de l'état d'invalidité.

Quelles sont mes étapes jusqu'à la mise en place de ma pension ?

Je n'ai pas été convoqué par mon médecin conseil

J'ai déjà vu mon médecin conseil

Coordonnées de l'assuré



ETAPE (2) : L'assuré vérifie ses informations personnelles

Demander une pension d'invalidité

1 2 3 4 5

Je suis :

Nom : M. MICHEL NAVARRO
Né(e) le : 01/05/1988
Adresse : CHEZ MR ET MME 290 CHE DES PIERRES
01480 MESSIMY SUR SAONE
Mail : p1****@assurance-maladie.fr
Téléphone : 0625484747

 Modifier mes informations

Nationalité*
UE/EEE/Suisse

*Champs obligatoires

Retour Suivant

L'assuré peut **modifier** ses informations via le « stylo »

L'assuré renseigne sa **nationalité**.
A noter : si sa nationalité est **hors UE/Suisse**, il renseigne son **numéro de titre de séjour (numéro : ADGREF)**

Je modifie mes informations personnelles

Je souhaite rectifier une information personnelle (mon adresse ou mon téléphone). Cette action nécessite de quitter ma demande de pension d'invalidité pour retourner dans le menu de mes informations personnelles. Voulez-vous poursuivre ?

Annuler Poursuivre

Il **quitte** alors la demande en cours et se rend dans l'onglet **Mes informations personnelles**

Situation professionnelle de l'assuré



ETAPE (3-1) : Cas de l'assuré **salarié** ou au **chômage**

Demander une pension d'invalidité



Le téléservice ne couvre pas le cas des **multi-employeurs**. Si l'assuré a plusieurs employeurs, il doit télécharger [le formulaire papier \(Cerfa 4150\)](#) accessible sur le site Ameli.fr

L'assuré salarié renseigne les **coordonnées** de son employeur ainsi que les **dates correspondantes**

A noter : L'assuré peut prendre un [rendez-vous](#) via son compte Ameli pour avoir une aide afin de remplir le formulaire papier

Ma situation actuelle :

(Cochez la ou les cases correspondant à votre situation actuelle)

Activité salariée

Si vous avez plus d'un employeur, veuillez contacter votre caisse.

Nom de mon employeur *

Société Lelièvre

Adresse *

126 rue Fernand Braudel, 75013, Paris

Période d'activité *

Du 01/01/2001 au 01/01/2001

Activité non-salariée

Chômage indemnisé

Autre

Autre

Je précise*

Ceci est une précision

Pour la catégorie « autre », sa situation est à **préciser**.

Situation professionnelle de l'assuré



ETAPE (3-2) : Cas de l'assuré **non-salarié (travailleur indépendant et conjoint collaborateur)**

Dates d'immatriculation

Activité et adresse professionnelles (champs libres)

Si l'assuré a **cessé son activité**, il précise la date de fin

Si l'assuré participe en tant que **conjoint du chef d'entreprise** il renseigne des informations complémentaires.

Activité non-salariée

Date d'immatriculation au Registre du commerce
01/01/2001

Date d'immatriculation au Répertoire des métiers
01/01/2001

Activité exercée au moment de la dégradation de mon état de santé*
Activité

Adresse professionnelle de cette activité*
Adresse

J'ai cessé cette activité
Non Oui

Je perçois des indemnités journalières
Non Oui

Je participe en tant que conjoint du chef d'entreprise ?
Non Oui

J'ai cessé cette activité
Non Oui

Depuis le*
01/01/2001

Je participe en tant que conjoint du chef d'entreprise ?
Non Oui

Activité exercée*
Activité

J'ai cessé cette activité
Non Oui

J'exerce ou j'ai repris une autre activité
Non Oui

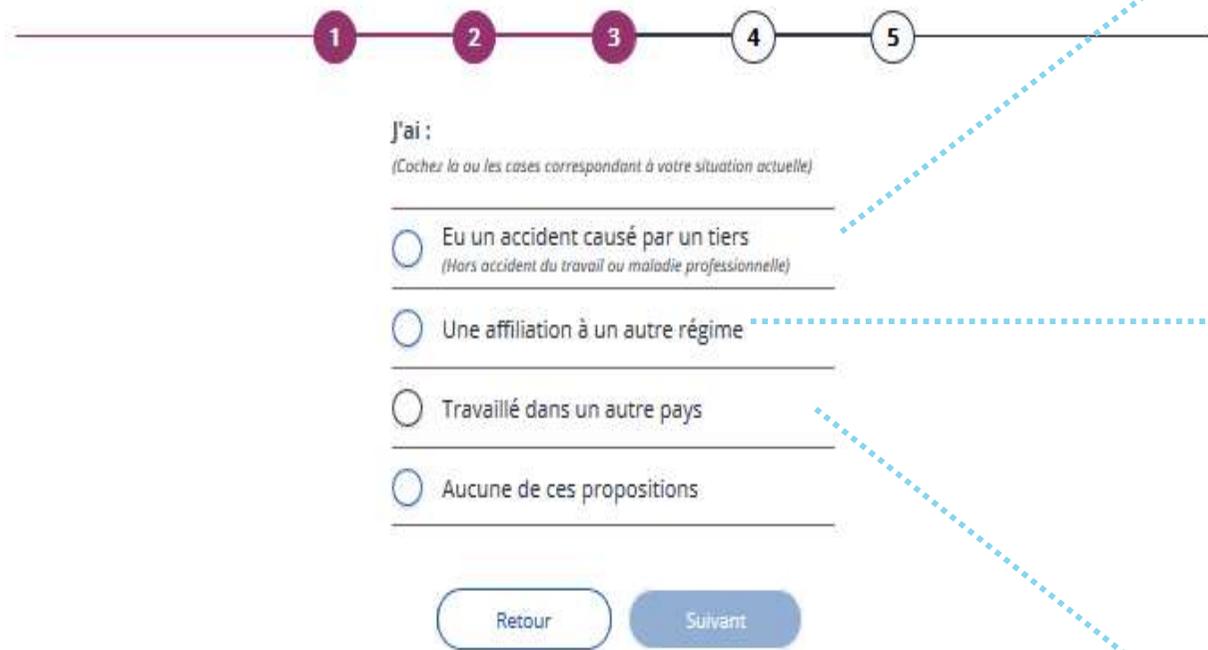
Nature de l'activité*
Activité

Depuis le*
01/01/2001

Informations complémentaires

ETAPE (4) : Précisions supplémentaires **hors situation professionnelle** : accident, affiliation à un autre régime, travail à l'étranger.

Demander une pension d'invalidité



J'ai :
(Cochez la ou les cases correspondant à votre situation actuelle)

- Eu un accident causé par un tiers
(Hors accident du travail ou maladie professionnelle)

Date de cet accident*

01/01/200 

- Une affiliation à un autre régime

Régime(s) concerné(s)*

- MSA - salariés
- CRPCEN
- CAVIMAC
- Autre régime

- Travaillé dans un autre pays

Pays, territoire, collectivité 1*

Pays

Période 1*

Du 01/01/200  au 01/01/200 

+ Ajouter un pays

L'accident causé par un tiers est un accident dont vous êtes la victime et qui a été provoqué, volontairement ou non. La responsabilité de cette personne est alors engagée. Cette autre personne peut être :

- un particulier (on parle alors de personne physique)
- une entreprise ou une administration (on parle alors de personne morale).

Les cas d'accident causé par un tiers peuvent être multiples. Voici quelques exemples :

vous avez subi des coups ou blessures volontaires (que vous ayez ou non fait une déclaration à la police ou la gendarmerie) ;

vous avez été victime de morsures par un animal (un chien, par exemple) ;

vous avez été victime d'un accident de la circulation ;

vous avez eu un accident sportif (lors d'un match, par exemple) ;

votre enfant a été victime d'un accident scolaire (chute dans la cour de récréation ou lors d'une séance d'éducation physique et sportive, etc.).

Récapitulatif



ETAPE (5) : Vérification par l'assuré des éléments déclarés

Demander une pension d'invalidité



Cette demande de pension d'invalidité est presque terminée ! Voici le récapitulatif des éléments déclarés :

Je suis :



Nom : M. BENOIT PEIGNE

Né(e) le : 15/10/1956

Adresse : LA GARENNE 01140 ST DIDIER SUR CHALARONNE

Mail : te****@assurance-maladie.fr

Téléphone : 0942424242

Nationalité : FRANCAISE

Ma situation actuelle :



• Salarié

Employeur : Assurance Maladie

Adresse : 20 rue Gabriel Péri

Periode : du 05/05/2021 au 21/05/2021

J'ai :



• Eu un accident causé par un tiers : 20/05/2021

Si besoin, l'assuré peut **modifier** les éléments saisis via le « stylo ». Il revient alors à la rubrique concernée.

Retour

Tout est bon

Dépôt de l'avis d'imposition

 **ETAPE (6)** : L'assuré télécharge son dernier avis d'imposition qui servira à **évaluer ses ressources** et surtout à **l'exonérer de la CSG/CRDS/CASA**

Demander une pension d'invalidité



Pour justifier de vos revenus, merci de télécharger votre dernier avis d'imposition (toutes les pages) :



Votre document doit être au format PDF et ne doit pas excéder 2Mo.

Je valide ma demande

Le temps de l'instruction



ETAPE (7) : L'assuré reçoit un **accusé de réception** dans sa messagerie

Objet : Accusé de réception demande de pension d'invalidité

Texte :

Bonjour,

Nous accusons réception de votre demande de pension d'invalidité du "Date de réception de la demande par l'assurance maladie".

Votre demande a bien été prise en compte. Le service Invalidité est en charge de l'étudier.

Vous pouvez joindre le service Invalidité de votre Caisse par la messagerie de votre compte Ameli.

A savoir.

Les délais d'instruction de votre demande sont de 2 mois.

Des justificatifs complémentaires peuvent vous être demandés. Si c'est le cas, la durée d'instruction de votre demande de pension d'invalidité sera prolongée.

Si vous ne recevez pas de réponse dans ce délai de 2 mois, cela signifie que votre demande de pension est refusée.

En cas de refus, vous pouvez contester cette décision :

Vous dépendez des Caisses de Paris (75), des Yvelines (78), de l'Essonne (91), des Hauts-de-Seine (92), de Seine-Saint-Denis (93), du Val-de-Marne (94) ou du Val-d'Oise (95) ?

Adressez votre réclamation motivée par lettre recommandée dans le délai de 2 mois :
Secrétariat de la Commission de Recours Amiable du Conseil d'Administration de la CRAMIF
17-19 avenue de Flandre
75 954 PARIS cedex 19

Vous dépendez de la Caisse de Seine-et-Marne (77) ou des autres Caisses ?

Adressez votre réclamation motivée par lettre recommandée dans le délai de 2 mois à votre CPAM ou CGSS (adresses postales disponibles sur : ameli.fr > Adresses et contacts).